



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nitrate d'ammonium

Question écrite n° 35251

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les enjeux du stockage, de l'utilisation et de la dépendance de la France au nitrate d'ammonium. L'explosion dramatique de Beyrouth, au Liban, le 4 août 2020, conduit à se questionner sur la dépendance de la France, et particulièrement de l'agriculture française, au nitrate d'ammonium, qui représente 8 % de la consommation mondiale. D'autant plus que la France a déjà été touchée par ce fléau le 21 septembre 2001 lors de l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium de l'usine AZF de Toulouse, qui a entraîné la mort de 31 personnes, 2 500 blessés et de lourds dégâts matériels estimés à deux milliards d'euros. Ces nitrates d'ammonium sont utilisés dans la fabrication des engrais chimiques à base d'azote. La France consomme près de 6 millions de tonnes d'engrais azotés sur une année, ce qui en fait le premier pays consommateur d'engrais chimiques de l'Union européenne. Depuis plusieurs décennies, les conséquences de la fabrication et de l'utilisation de ces engrais chimiques sont documentées : ils entraînent des risques d'explosion, des rejets de polluants dans l'air et dans l'eau, des émissions de gaz à effet de serre, et une aggravation du phénomène des algues vertes. Pour autant, leur utilisation représente toujours la grande majorité des apports en engrais pour fertiliser les terres, alors que les engrais organiques comme les déjections animales ou le compost pourraient jouer un rôle plus important à cet effet. Ainsi, il l'interroge sur les intentions du Gouvernement pour sécuriser le stockage et l'utilisation du nitrate d'ammonium, réduire la dépendance de la France à ces produits chimiques, et accélérer la transition agroécologique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35251

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9427

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)